



Distr.
GENERALE

FCCC/SBSTA/1997/14 12 novembre 1997

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

RAPPORT DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE SUR LES TRAVAUX DE SA SEPTIEME SESSION, TENUE A BONN DU 20 AU 28 OCTOBRE 1997

TABLE DES MATIERES

		<u>Paragraphes</u>	Page
I.	OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour)	1 - 2	3
II.	QUESTIONS D'ORGANISATION (point 2 de l'ordre du jour)	3 - 10	3
	A. Adoption de l'ordre du jour	3	3
	B. Organisation des travaux de la session	4 - 7	4
	C. Préparatifs en vue de la troisième session de la Conférence des Parties	8	5
	D. Participation	9	5
	E. Documentation	10	5
III.	COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES COMPETENTES (point 3 de l'ordre du jour)		5
IV.	COMMUNICATIONS NATIONALES (point 4 de l'ordre du jour)	15 - 17	8
	A. Communications des Parties visées à l'annexe I de la Convention	15 - 16	8
	B. Communications des Parties non visées à l'annexe I de la Convention	17	9

TABLE DES MATIERES (<u>suite</u>)

		<u>Paragraphes</u>	Page
V.	QUESTIONS METHODOLOGIQUES (point 5 de l'ordre du jour)	18 - 21	9
VI.	MISE AU POINT ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES (point 6 de l'ordre du jour)	22 - 28	11
	A. Programme de travail	22 - 25	
	B. Activités des Parties visées à l'annexe II concernant le transfert de technologies	26 - 28	12
VII.	FICHIER D'EXPERTS (point 7 de l'ordre du jour)	29 - 31	13
VIII.	ACTIVITES EXECUTEES CONJOINTEMENT DANS LE CADRE DE LA PHASE PILOTE (point 8 de l'ordre du jour) .	32 - 34	15
IX.	RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SESSION (point 9 de l'ordre du jour)	35	16
Х.	CLOTURE DE LA SESSION	36 - 37	16
	<u>Annexes</u>		
I.	Projets de décision recommandés par l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique pour adoption par la Conférence des Parties à sa troisième session		17
II.	Liste des principales questions relatives à la politique devant être traitées dans le troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution		
	du climat		23
III.	Documents dont l'Organe subsidiaire de conseil scienti et technologique était saisi à sa septième session		25

I. OUVERTURE DE LA SESSION

(Point 1 de l'ordre du jour)

- 1. La septième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) s'est tenue au Beethovenhalle, à Bonn, du 20 au 28 octobre 1997.
- 2. A la lère séance, le 20 octobre 1997, le Président du SBSTA, M. Tibor Faragó (Hongrie), a ouvert la session et souhaité la bienvenue à tous les représentants ainsi qu'aux observateurs des non-parties, des organismes et institutions des Nations Unies et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales et il a formé des voeux pour le succès de la session. Il a exhorté les délégations à utiliser judicieusement le temps dont elles disposaient pour leurs travaux et à achever les négociations dans les délais. Il a fait observer en outre que la septième session était la dernière que tiendrait le SBSTA avant la troisième session de la Conférence des Parties et qu'elle était donc pour le SBSTA la dernière occasion de formuler des recommandations quant aux décisions à adopter à la troisième session de la Conférence des Parties.

II. QUESTIONS D'ORGANISATION

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

- 3. A sa lère séance, le 20 octobre 1997, le SBSTA a examiné l'ordre du jour provisoire publié sous la cote FCCC/SBSTA/1997/7 et a adopté l'ordre du jour ci-après :
 - 1. Ouverture de la session
 - 2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Préparatifs en vue de la troisième session de la Conférence des Parties
 - 3. Coopération avec les organisations internationales compétentes
 - 4. Communications nationales :
 - a) Communications des Parties visées à l'annexe I de la Convention;
 - b) Communications des Parties non visées à l'annexe I de la Convention
 - 5. Questions méthodologiques

- 6. Mise au point et transfert de technologies :
 - a) Programme de travail;
 - b) Activités des Parties visées à l'annexe II concernant le transfert de technologies
- 7. Fichier d'experts
- 8. Activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote
- 9. Rapport sur les travaux de la session.

B. Organisation des travaux de la session

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

- 4. Le SBSTA a examiné ce point de l'ordre du jour à sa lère séance, le 20 octobre, et le Président a rappelé à cette occasion la nécessité de commencer les travaux à l'heure pour ne pas perdre le bénéfice des services d'interprétation. Des services de conférence complets seraient disponibles pour une séance du matin de 10 heures à 13 heures et une séance de l'après-midi de 15 heures à 18 heures. Le Président a rappelé qu'une table ronde sur les activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote était prévue le 20 octobre dans la soirée et qu'une réunion informelle avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur le troisième rapport d'évaluation était prévue le 22 octobre dans l'après-midi.
- 5. Le SBSTA a souscrit à la proposition du Président de modifier l'approche de l'organisation des travaux suggérée dans les annotations à l'ordre du jour provisoire (FCCC/SBSTA/1997/7) en abordant des questions supplémentaires à sa lère séance.
- 6. Le Président a informé le SBSTA que le secrétariat avait examiné les demandes de statut d'observateur présentées par 3 organisations intergouvernementales et 21 organisations non gouvernementales sur la base des dispositions du paragraphe 6 de l'article 7 de la Convention et conformément aux procédures arrêtées par la Conférence des Parties pour l'admission d'organisations à titre d'observateurs (voir document FCCC/SB/1997/INF.4). Le SBSTA a décidé d'admettre ces organisations à sa session en cours, en attendant que la Conférence des Parties se prononce officiellement sur leur accréditation à sa troisième session.
- 7. Le SBSTA a également souscrit à la proposition faite par le Président de suivre les recommandations relatives à la répartition des tâches entre le SBSTA et l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre (SBI), que ces deux organes avaient approuvées à leur sixième session, et, en conséquence, de permettre à l'un des deux organes d'assumer la responsabilité globale de l'examen d'une question donnée. L'autre organe pourrait apporter sa contribution propre au sein de groupes de travail communs informels. Il a donc été convenu de constituer des groupes de travail communs sur la mise au point et le transfert

de technologies et sur les activités exécutées dans le cadre de la phase pilote, deux points de l'ordre du jour dont le SBSTA assumerait la responsabilité globale de l'examen.

C. <u>Préparatifs en vue de la troisième session</u> <u>de la Conférence des Parties</u>

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

8. Le SBSTA a examiné cette question à ses lère et 4ème séances, les 20 et 28 octobre, respectivement. A sa lère séance, le SBSTA est convenu de soumettre à la Conférence des Parties à sa troisième session les projets de décision recommandés pour adoption. A sa 4ème séance, le Président a rappelé que le paragraphe 1 de l'article 9 de la Convention prévoyait notamment que le SBSTA devait "rendre régulièrement compte de tous les aspects de ses travaux à la Conférence des Parties". A cet égard le SBSTA a prié son président de présenter à la Conférence des Parties à sa troisième session les rapports du SBSTA sur les travaux de toutes les sessions qu'il avait tenues depuis la deuxième session de la Conférence des Parties, c'est-à-dire de ses quatrième, cinquième, sixième et septième sessions.

D. Participation

9. La septième session du SBSTA s'est tenue en présence de représentants de 127 Parties et d'observateurs de 6 Etats non parties à la Convention. Ont également assisté à cette session les représentants de 8 bureaux et programmes des Nations Unies, de 7 institutions spécialisées, de 5 organisations intergouvernementales et de 122 organisations non gouvernementales 1 .

E. <u>Documentation</u>

10. On trouvera plus loin à l'annexe III la liste des documents dont le SBSTA était saisi à sa septième session.

III. COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES COMPETENTES (Point 3 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

11. Le SBSTA a examiné ce point à ses 3ème et 4ème séances, les 24 et 28 octobre, respectivement. Il était saisi des documents FCCC/SBSTA/1997/8 et FCCC/SBSTA/1997/MISC.6. Comme suite à la demande formulée par le SBSTA à ses quatrième et cinquième sessions, ces documents contenaient les rapports établis par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) sur la surveillance des gaz à effet de serre dans l'atmosphère et sur la Conférence internationale sur le Programme mondial de recherche sur le climat. Ils ont été présentés par les représentants de l'OMM qui ont également rendu compte oralement de l'état d'avancement des travaux menés dans le cadre du Système mondial d'observation du climat. Deux autres documents, à savoir le rapport spécial sur l'impact

¹La liste complète des participants est publiée dans le document FCCC/1997/INF.4.

des changements climatiques au niveau régional et le document technique No 4 sur les incidences des propositions de limitation des émissions de ${\rm CO_2}$, ont été distribués par le secrétariat du GIEC.

- 12. A la 3ème séance, le 24 octobre, des déclarations ont été faites par le Président et par le Président d'honneur du GIEC qui ont, en outre, répondu, tous deux, à des questions. Des déclarations ont été faites par les représentants de 20 Parties, dont un a parlé au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres. Des déclarations ont été faites également par les représentants de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et du Groupe de l'évaluation technique et économique du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), créé en application du Protocole de Montréal.
- 13. Deux réunions informelles consacrées à l'examen du troisième rapport d'évaluation et du document technique No 4 sur les incidences des propositions de limitation des émissions de $\rm CO_2$ ont été organisées avec le GIEC les 23 et 28 octobre, respectivement. Le Rapporteur de la première réunion informelle a rendu compte des résultats de cette réunion à la 3ème séance du SBSTA, le 24 octobre, et le Président de la seconde réunion informelle a rendu compte des résultats de cette réunion à la 4ème séance du SBSTA, le 28 octobre.

- 14. A sa 4ème séance, le 28 octobre, après avoir examiné une proposition du Président, le SBSTA a adopté les conclusions suivantes :
- a) Le SBSTA a pris note avec satisfaction des informations communiquées par le Président et le Président d'honneur du GIEC au sujet des conclusions de la treizième session de cet organe, en particulier de celles concernant la structure et la teneur du troisième rapport d'évaluation, et s'est félicité de l'optique résolument régionale qui avait été choisie et des dispositions prises pour associer davantage les experts des pays en développement. Il a également pris note de l'élection du nouveau Bureau du GIEC.
- b) Le SBSTA a pris note avec satisfaction également des informations communiquées à la réunion informelle organisée par le secrétariat et le GIEC au sujet des principales questions que les Parties souhaitaient voir traitées dans le troisième rapport d'évaluation, en particulier dans le rapport de synthèse (pour la liste des questions, voir plus loin l'annexe II). A cet égard, il a rappelé qu'à sa sixième session il avait invité les Parties à soumettre au secrétariat avant le 20 janvier 1998 des renseignements supplémentaires sur les principales questions de politique générale à traiter dans le troisième rapport d'évaluation et qu'un certain nombre de Parties avaient déjà fait parvenir des observations qui étaient publiées dans le document FCCC/SBSTA/1997/MISC.4. Les informations rassemblées seraient mises à la disposition des délégations par l'intermédiaire du Groupe de travail mixte composé de membres des bureaux des organes de la Convention et du GIEC.

- c) Le SBSTA a pris note du rapport spécial du GIEC sur l'impact des changements climatiques au niveau régional et du document technique No 4 du GIEC sur les incidences des propositions de limitation des émissions de CO2 qu'il avait lui-même demandés. Le second document a été établi à la demande du SBSTA qui souhaitait obtenir une évaluation des incidences des différentes propositions de limitation des émissions de CO2 par les Parties visées à l'annexe I sur les projections concernant les hausses de température, l'élévation du niveau de la mer et les autres changements climatiques. Le SBSTA a pris note des préoccupations et des points de vue divergents exprimés au sujet du document technique No 4 et a appelé l'attention des autres organes de la Convention sur ce document.
- d) Le SBSTA a pris note de l'état d'avancement des travaux d'élaboration des rapports spéciaux du GIEC sur l'aviation et l'atmosphère du globe, les aspects méthodologiques et technologiques du transfert de technologies : possibilités de coopération dans le domaine de la technologie, et les scénarios d'émissions, et a prié le GIEC d'achever l'établissement de ces rapports dans les meilleurs délais.
- e) Le SBSTA a pris note avec satisfaction des rapports qui avaient été soumis par l'OMM comme suite aux demandes qu'il avait formulées à ses quatrième et cinquième sessions et qui portaient sur les sujets suivants :
 - i) Surveillance des gaz à effet de serre dans l'atmosphère;
 - ii) Rapport sur les travaux de la Conférence internationale sur le Programme mondial de recherche sur le climat réalisations, résultats et défis, tenue à Genève du 26 au 28 août 1997, et déclaration adoptée à l'issue de cette conférence;
 - iii) Etat du Système mondial d'observation du climat.
- f) Le SBSTA a souligné l'importance de l'observation et de la surveillance systématiques des gaz à effet de serre et des composantes du système climatique ainsi que la nécessité d'une couverture adéquate du globe pour fournir les données de base nécessaires aux fins de la réalisation d'études scientifiques visant à déterminer l'impact des modifications de la composition de l'atmosphère sur le système climatique. Le SBSTA est convenu de revenir sur cette question à sa session suivante;
- g) Le SBSTA a félicité les Parties qui avaient déjà mis en service des stations de surveillance des gaz à effet de serre et a remercié le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) de son appui à la création et au fonctionnement de plusieurs stations;
- h) Le SBSTA a invité les organisations internationales compétentes à continuer d'oeuvrer au succès du processus découlant de la Convention en lui soumettant des rapports périodiques et, notamment, à mettre en évidence les lacunes dont souffraient les pays en développement dans les domaines suivants :

- i) Moyens propres de surveillance et d'évaluation des principaux paramètres des changements climatiques;
- ii) Réseaux d'observation systématique permettant éventuellement de mettre en évidence l'amorce de changements climatiques et leur distribution spatiale et d'étudier les incidences qu'ils pourraient avoir, en particulier au niveau régional.
- i) Le SBSTA a pris note également du message que la Conférence internationale sur le Programme mondial de recherche sur le climat avait adressé à la Conférence des Parties et qui était publié sous la cote FCCC/SBSTA/1997/MISC.6;
- j) Le SBSTA a en outre pris note avec satisfaction des informations communiquées par le Groupe d'évaluation technologique et économique du PNUE créé en application du Protocole de Montréal et par l'Organisation de l'aviation civile internationale;
- k) Le SBSTA a décidé de recommander l'adoption par la Conférence des Parties à sa troisième session d'un projet de décision sur la coopération avec le GIEC et d'un projet de décision sur la mise en place de réseaux d'observation du système climatique (pour le texte de ces projets de décision, voir plus loin l'annexe I).

IV. COMMUNICATIONS NATIONALES

(Point 4 de l'ordre du jour)

A. Communications des Parties visées à l'annexe I de la Convention

(Point 4 a) de l'ordre du jour)

1. <u>Délibérations</u>

15. Le SBSTA a examiné cette question à ses lère et 3ème séances, les 20 et 24 octobre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBSTA/1997/13; FCCC/SB/1997/6; FCCC/SBI/1997/19 et Add.1 et FCCC/SBI/1997/INF.4. Des déclarations ont été faites par les représentants de neuf Parties, dont un a parlé au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres.

- 16. A sa 3ème séance, le 24 octobre, après avoir examiné une proposition du Président, le SBSTA a adopté les conclusions suivantes :
- a) Le SBSTA a pris note des documents établis par le secrétariat au titre de l'alinéa a) du point 4 de l'ordre du jour, en particulier d'une annexe sur les questions méthodologiques figurant dans le document FCCC/SBI/1997/19. Il a invité les Parties à soumettre au secrétariat, avant le 15 mars 1998, leur avis quant aux méthodes envisageables pour résoudre ces questions et a prié le secrétariat de rassembler ces avis pour qu'il les examine à sa huitième session;

- b) Le SBSTA a rappelé la décision 9/CP.2 aux termes de laquelle les Parties visées à l'annexe I sont priées de soumettre chaque année avant le 15 avril les données relatives à l'inventaire national. Il a en outre invité les Parties visées à l'annexe I à communiquer au secrétariat avant le 6 juin 1998, aux fins de comparaison et de transparence, l'inventaire complet de leurs émissions de gaz à effet de serre en 1996 obtenu en utilisant si possible les meilleures méthodes disponibles et celui obtenu au moyen des méthodes actuelles par défaut du GIEC. Le SBSTA a prié le secrétariat de faire appel aux experts figurant sur le fichier pour analyser et comparer les résultats et évaluer la justesse des informations et ses incidences sur la réalisation des objectifs de limitation ou de réduction des émissions, et de lui présenter les résultats de ce travail à sa neuvième session;
- c) Le SBSTA a prié le secrétariat d'établir, pour examen à sa neuvième session, un document énumérant les questions méthodologiques qu'il aurait relevées lors du dépouillement des inventaires nationaux des émissions de gaz à effet de serre et dans le cadre des examens approfondis, compte tenu des informations soumises par les Parties;
- d) Le SBSTA est convenu de réfléchir à sa neuvième session aux compléments et/ou modifications à apporter, éventuellement, à la version révisée des directives de la Convention-cadre pour l'établissement des communications nationales des Parties visées à l'annexe I, compte tenu des résultats des activités mentionnées ci-dessus, ainsi que des éléments fournis par d'autres organes tels que le GIEC;
- e) Le SBSTA a transmis au SBI un texte à inclure en tant que paragraphe 1 du dispositif d'un projet de décision sur cette question que le SBI recommandera à la Conférence des Parties d'adopter à sa troisième session (pour le texte de ce projet de décision, voir le document FCCC/SBI/1997/21, annexe I).

B. <u>Communications des Parties non visées à l'annexe I</u> <u>de la Convention</u>

(Point 4 b) de l'ordre du jour)

17. Le SBSTA a abordé cette question à sa lère séance, le 20 octobre. Il a observé que comme indiqué dans les annotations à l'ordre du jour provisoire (FCCC/SBSTA/1997/7, par. 18), vu la répartition des tâches entre les deux organes, l'alinéa b) du point 4 serait examiné par le SBI. Comme il n'y avait pas de question méthodologique à examiner au titre de cet alinéa à la session en cours, le SBSTA n'avait pas de contribution à faire à ce sujet.

V. QUESTIONS METHODOLOGIQUES

(Point 5 de l'ordre du jour)

1. <u>Délibérations</u>

18. Le SBSTA a examiné ce point à ses 2ème, 3ème et 4ème séances, les 21, 24 et 28 octobre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBSTA/1997/9 et FCCC/TP/1997/2.

- 19. A la 2ème séance, le 21 octobre, le Président a informé le SBSTA qu'il avait reçu une communication du Président du Groupe spécial du Mandat de Berlin (AGBM) dans laquelle celui-ci demandait que le SBSTA examine un certain nombre de questions méthodologiques soulevées par les Parties dans les communications qu'elles avaient adressées à l'AGBM. Plusieurs délégations ayant fait valoir qu'il serait préférable d'examiner ces questions ultérieurement, après un éventuel accord sur un protocole ou un autre instrument juridique, le Président a décidé d'appeler l'attention du Président de l'AGBM sur les conclusions que le SBSTA avait formulées précédemment à ce sujet (FCCC/SBSTA/1996/20, par. 30 et 54) et sur la décision 9/CP.2.
- 20. Des déclarations ont été faites par les représentants de neuf Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine et un autre au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres.

- 21. A sa 4ème séance, le 28 octobre, après avoir examiné une proposition du Président, le SBSTA a adopté les conclusions suivantes :
- a) Le SBSTA a rappelé la décision 9/CP.2 qui prévoyait que si les Parties procédaient à des corrections des données d'inventaire, par exemple pour tenir compte des variations climatiques ou de la structure des échanges d'électricité, ces corrections devraient être signalées de manière transparente, en indiquant clairement la méthode appliquée. Les Parties devraient soumettre à la fois les données corrigées et les données non corrigées. Le SBSTA a rappelé également qu'à sa quatrième session il avait souligné la nécessité de communiquer les données d'inventaire en unités de masse, sans corrections, conformément aux directives et avait conclu que les corrections devaient être considérées comme des informations importantes pour suivre l'évolution des émissions et contrôler l'efficacité des politiques et des mesures et qu'il faudrait les communiquer séparément (voir FCCC/SBSTA/1996/20);
- b) Sur la base des informations fournies dans le document FCCC/SBSTA/1997/9, le SBSTA a en outre conclu que les corrections apportées aux inventaires nationaux des émissions de gaz à effet de serre et aux projections correspondantes pour tenir compte des conditions météorologiques, en particulier des variations de température, pourraient aider à comprendre les facteurs qui influent sur les émissions et à juger de l'efficacité des politiques et des mesures. A cet effet, chaque Partie pouvait décider de communiquer, à côté des données d'inventaire non corrigées, des données corrigées selon les méthodes qu'elle aurait elle-même choisies. Le SBSTA a encouragé les Parties à mettre en commun leurs données d'expérience concernant les corrections apportées aux données;
- c) Le SBSTA a noté que les informations fournies dans les documents FCCC/SBSTA/1997/9 et FCCC/TP/1997/2 pourraient avoir une influence sur les activités du SBI et de l'AGBM et a invité ces organes à en tenir compte dans leurs travaux;

- d) Le SBSTA a noté avec satisfaction la décision prise par le GIEC à sa treizième session d'accélérer les travaux sur les incertitudes qui entachaient les inventaires des gaz à effet de serre dans le cadre du programme GIEC/OCDE/AIE, comme il l'avait demandé à sa sixième session;
- e) Le SBSTA a prié le secrétariat d'établir un rapport visant à mettre en évidence les lacunes dont souffraient les pays en développement dans le domaine de la recherche-développement pour mettre au point des méthodologies propres à permettre d'établir des inventaires des quantités de gaz émises par les sources et absorbées par les puits, afin d'obtenir les informations de qualité nécessaires pour réduire les incertitudes scientifiques tout en préservant la comparabilité des données.

VI. MISE AU POINT ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

(Point 6 de l'ordre du jour)

A. Programme de travail

(Point 6 a) de l'ordre du jour)

1. <u>Délibérations</u>

- 22. Le SBSTA a examiné cette question à ses 2ème et 4ème séances, les 21 et 28 octobre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBSTA/1997/10, FCCC/SBSTA/1997/INF.5 et FCCC/TP/1997/3. Un document supplémentaire, intitulé "Examen préliminaire des centres et réseaux d'information technologique existants", a également été soumis par l'Initiative sur les technologies climatiques.
- 23. Des déclarations ont été faites par les représentants de sept Parties, dont un a parlé au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres. Une déclaration a également été faite par un représentant des Parties coopérant à l'Initiative sur les technologies climatiques.

- 24. A sa 4ème séance, le 28 octobre, après avoir examiné une proposition formulée par le Président à partir des éléments fournis par un groupe de travail mixte constitué par le SBSTA et le SBI, le SBSTA a adopté les conclusions suivantes :
- a) Le SBSTA a pris note avec satisfaction du rapport intérimaire sur la mise au point et le transfert de technologies établi par le secrétariat (FCCC/SBSTA/1997/10), du rapport technique donnant un aperçu des technologies d'adaptation (FCCC/TP/1997/3) et du document intitulé "Examen préliminaire des centres et réseaux d'information technologique existants" émanant de l'Initiative sur les technologies climatiques;
- b) Le SBSTA s'est félicité des activités entreprises par le secrétariat, en collaboration avec l'Université d'Amsterdam (Recherche sur l'environnement IVAM), pour élargir le champ de l'étude des besoins en matière de technologie et d'information technologique à l'ensemble des Parties non visées à l'annexe I, et a prié cette dernière d'aider le secrétariat à mener à bien l'étude en question;

- c) Le SBSTA a pris note de la nécessité d'accélérer le processus de communication d'informations sur les technologies. En ce qui concerne les options de premier niveau visées dans le document FCCC/SBSTA/1997/10 (par. 44), il a suggéré que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) étudie les moyens d'ouvrir GREENTIE à toutes les Parties et a prié le secrétariat d'envisager différentes formules pour appuyer davantage les activités de formation à l'utilisation des technologies de l'information dans les Parties non visées à l'annexe II;
- d) Le SBSTA a demandé instamment aux Parties de communiquer avant le 30 mars 1998 des observations sur la création d'un centre international ou de plusieurs centres internationaux, y compris sur les fonctions que ce centre ou ces centres pourraient exercer et sur les arrangements institutionnels et financiers correspondants, observations qui seraient rassemblées dans un document de la série "MISC.". Il a prié le secrétariat de poursuivre la mise à jour des informations disponibles sur le sujet pour la session suivante;
- e) Le SBSTA a prié le SBI d'étudier différentes options pour financer un centre international ou plusieurs centres internationaux et fournir un appui accru aux centres nationaux ou régionaux. A cet égard, il a demandé au secrétariat de consulter le FEM et les autres organisations internationales compétentes afin de se renseigner sur leurs capacités et aptitudes à appuyer les travaux d'un centre international ou de plusieurs centres internationaux d'information technologique ainsi que ceux des centres nationaux et régionaux, et de fournir un appui accru aux centres nationaux et régionaux et de rendre compte au SBI ainsi qu'à lui-même des conclusions auxquelles il serait parvenu.
- 25. Le SBSTA a décidé de recommander l'adoption par la Conférence des Parties à sa troisième session d'un projet de décision sur la mise au point et le transfert de technologies comprenant des éléments relatifs à l'alinéa b) du point 6 (pour le texte du projet de décision, voir plus loin l'annexe I).

B. Activités des Parties visées à l'annexe II concernant le transfert de technologies

(Point 6 b) de l'ordre du jour)

1. Délibérations

- 26. Le SBSTA a examiné cette question à ses 2ème et 4ème séances, les 21 et 28 octobre, respectivement. Il était saisi du document FCCC/SBSTA/1997/13.
- 27. Des déclarations ont été faites par les représentants de huit Parties, dont un a parlé au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres.

2. <u>Conclusions</u>

28. A sa 4ème séance, le 28 octobre, après avoir examiné une proposition formulée par le Président à partir des éléments fournis par un groupe de travail mixte constitué par le SBSTA et le SBI, le SBSTA a adopté les conclusions suivantes :

- a) Le SBSTA a pris note avec satisfaction du document sur les activités des Parties visées à l'annexe II relatives au transfert de technologies que le secrétariat avait établi à partir des deuxièmes communications nationales;
- b) Le SBSTA a prié l'ensemble des Parties visées à l'annexe II qui n'avaient pas soumis leur deuxième communication nationale de suivre les directives pour l'établissement des communications et a demandé instamment aux Parties qui avaient déjà soumis leur deuxième communication de fournir des informations supplémentaires sur le financement et le transfert de technologies si les informations qu'elles avaient communiquées initialement à ce sujet étaient incomplètes;
- c) Le SBSTA a pris note de la nécessité d'être mieux informé du financement et du transfert de technologies et est convenu de réfléchir à sa neuvième session aux compléments et/ou modifications à apporter, éventuellement, à la version révisée des directives pour l'établissement des communications nationales des Parties visées à l'annexe II. Il a invité les Parties à soumettre au secrétariat avant le 15 mars 1998 leurs vues sur la communication d'informations relatives au financement et au transfert de technologies et a prié le secrétariat de rassembler ces vues pour examen à sa huitième session. Il a également demandé instamment au secrétariat d'étudier d'autres moyens d'obtenir ce type d'information, parmi lesquels la procédure d'examen approfondi des communications nationales.

VII. FICHIER D'EXPERTS

(Point 7 de l'ordre du jour)

1. <u>Délibérations</u>

- 29. Le SBSTA a examiné ce point à ses lère, 2ème, 3ème et 4ème séances, les 20, 21, 24 et 28 octobre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBSTA/1997/11 et FCCC/SBSTA/1997/INF.6.
- 30. Des déclarations ont été faites par les représentants de 19 Parties, dont un a parlé au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres et un autre au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

- 31. A sa 4ème séance, le 28 octobre, après avoir examiné une proposition du Président, le SBSTA a adopté les conclusions suivantes :
- a) Le SBSTA a noté qu'il avait besoin pour ses travaux sur les questions méthodologiques et technologiques d'obtenir des contributions techniques. A cet égard, les Parties ont examiné les questions liées à l'utilisation du fichier d'experts et des groupes consultatifs techniques intergouvernementaux;
- b) Le SBSTA a rappelé son intention d'élargir le fichier pour y inscrire des experts spécialistes des questions méthodologiques, comme convenu à sa quatrième session, et a prié le secrétariat de demander aux Parties de désigner des candidats supplémentaires spécialisés dans ces questions,

compte tenu des priorités du programme de travail. Reconnaissant que certains domaines de compétence étaient encore sous-représentés dans le fichier et que l'on manquait notamment d'experts formés aux aspects économiques et financiers du transfert de technologies et de savoir-faire, par exemple dans le cadre de programmes d'aide bilatérale, dans le domaine du financement multilatéral et dans le secteur bancaire privé, le SBSTA a encouragé les Parties à désigner des experts supplémentaires dans les domaines en question. Pour chaque tâche qui serait inscrite dans l'avenir au programme de travail du SBSTA, il faudrait demander aux Parties de désigner de nouveaux experts;

- c) Le SBSTA a conclu que vu les domaines de compétence actuellement représentés dans le fichier, les experts pourraient peut-être aussi, parallèlement aux autres fonctions qui leur seraient assignées, donner des conseils au SBSTA à propos de tâches particulières concernant les questions technologiques et méthodologiques, y compris l'établissement et l'examen de rapports. Il a noté que dans les fichiers tenus par d'autres organisations intergouvernementales on trouvait aussi des listes d'experts connaissant bien les questions dont s'occupait le secrétariat de la Convention;
- d) Le SBSTA a prié le secrétariat de tenir compte des critères suivants lorsqu'il ferait appel à des experts inscrits au fichier pour ses travaux :
 - i) Les experts devraient avoir une formation professionnelle en rapport avec les questions/sujets à l'étude;
 - ii) Le fichier devrait être périodiquement mis à jour sur la base des informations communiquées par les Parties, compte tenu en particulier des projets/tâches définis par le SBSTA;
 - iii) Il faudrait assurer une représentation régionale équilibrée;
 - iv) Le principe du renforcement des capacités devrait être
 pleinement respecté;
- e) Le SBSTA a prié le secrétariat de revoir la formule type qu'il utilisait pour recueillir des informations sur les candidats qu'il était proposé d'inscrire au fichier d'experts et a décidé d'examiner cette formule ainsi que la base de données constituée à partir des informations recueillies au moyen de cette formule, à sa huitième session;
- f) Le SBSTA a prié également le secrétariat de lui faire rapport chaque année sur les points suivants concernant le fichier d'experts (y compris sur toute modification intervenue à cet égard) :
 - i) L'application des critères adoptés pour choisir les experts;
 - ii) La participation régionale des experts par tâche, avec une ventilation de la participation par pays;
 - iii) La participation régionale et la promotion du renforcement des capacités;

g) Le SBSTA a conclu qu'à ce jour on manquait encore d'expérience pour évaluer pleinement l'utilité du fichier et son utilisation par le secrétariat. Il a donc prié le secrétariat de continuer à faire appel aux experts inscrits au fichier pour le conseiller sur les technologies et les méthodologies et de procéder à une nouvelle évaluation du fichier dont les résultats seraient soumis à la Conférence des Parties à sa cinquième session.

VIII. ACTIVITES EXECUTEES CONJOINTEMENT DANS LE CADRE DE LA PHASE PILOTE

(Point 8 de l'ordre du jour)

1. <u>Délibérations</u>

- 32. Le SBSTA a examiné ce point à ses lère, 3ème et 4ème séances, les 20, 24 et 28 octobre, respectivement. Il était saisi des documents suivants : FCCC/SBSTA/1997/12 et Corr.1 et 2 et Add.1 et FCCC/SBSTA/1997/INF.3. Une table ronde sur les activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote a été organisée le 20 octobre dans la soirée.
- 33. Des déclarations ont été faites par les représentants de 22 Parties, dont un a parlé au nom du Groupe des 77 et de la Chine et un autre au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres. Des déclarations ont été faites également par les représentants du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

- 34. A sa 4ème séance, le 28 octobre, après avoir examiné une proposition formulée par le Président à partir des éléments fournis par un groupe de travail mixte constitué par le SBSTA et le SBI, le SBSTA a adopté les conclusions suivantes :
- a) Le SBSTA et le SBI ont pris note du rapport de synthèse sur les activités exécutées conjointement, établi par le secrétariat (FCCC/SBSTA/1997/12 et Corr.1 et 2 et Add.1), ainsi que de la mise à jour concise faisant état des conclusions préliminaires relatives aux travaux portant sur les questions méthodologiques (FCCC/SBSTA/1997/INF.3);
- b) Le SBSTA et le SBI ont décidé de transmettre ce rapport de synthèse à la Conférence des Parties pour examen;
- c) Le SBSTA a invité les Parties participant à la phase pilote des activités exécutées conjointement à noter que la date limite pour la communication des rapports à prendre en compte dans le rapport de synthèse qui serait établi en vue de la quatrième session de la Conférence des Parties était fixée au 30 juin 1998;
- d) Le SBSTA et le SBI ont décidé de recommander un projet de décision sur les activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote pour adoption par la Conférence des Parties à sa troisième session (pour le texte du projet de décision, voir plus loin l'annexe I).

IX. RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SESSION

(Point 9 de l'ordre du jour)

35. A sa 4ème séance, le 28 octobre, le SBSTA a approuvé le projet de rapport sur les travaux de sa septième session publié sous la cote FCCC/SBSTA/1997/L.6 ². Il a autorisé son rapporteur à achever comme il conviendrait la mise au point du rapport en liaison avec le Président et avec le concours du secrétariat.

X. CLOTURE DE LA SESSION

- 36. A la 4ème séance, le 28 octobre, des déclarations finales ont été faites par le représentant du Luxembourg (parlant au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres) et par les représentants du Canada, de la Malaisie et des Etats-Unis d'Amérique, qui ont rendu hommage au Président pour la façon dont il avait dirigé les travaux du SBSTA.
- 37. En prononçant la clôture de la session, le Président a indiqué que c'était la dernière fois qu'il présidait une séance du SBSTA. Il a remercié tous les participants de leur collaboration constructive tout au long de son mandat et a exprimé l'espoir que la Conférence de Kyoto serait couronnée de succès.

²Distribué au cours de la séance sous la cote FCCC/SBSTA/1997/CRP.4.

Annexe I

Projets de décision recommandés par l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique pour adoption par la Conférence des Parties à sa troisième session

		<u>Page</u>
1.	Coopération avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat	18
2.	Développement des réseaux d'observation du système climatique	19
3.	Mise au point et transfert de technologies	20
4.	Activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote	22

1. Coopération avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

La Conférence des Parties,

Confirmant sa décision 6/CP.2 (par. 5), dans laquelle elle demandait instamment que soit poursuivie la coopération entre les organes de la Convention et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC),

- 1. Remercie le GIEC pour la manière dont il a contribué à la mise en oeuvre de la Convention, en particulier en répondant promptement aux demandes de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) concernant les documents techniques, les rapports spéciaux et les lignes directrices pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre, ainsi que pour avoir préparé l'élaboration du troisième rapport d'évaluation, et à ce propos, prie le SBSTA de poursuivre l'examen des questions relatives aux travaux du GIEC et d'énumérer les questions relatives à la politique qui devraient être traitées dans le troisième rapport;
- 2. Remercie le Président d'honneur du GIEC, le professeur Bert Bolin, pour les travaux remarquables qu'il a accomplis et pour la contribution scientifique précieuse qu'il a apportée à la mise en oeuvre de la Convention;
- 3. Invite les organes subsidiaires de la Convention, en particulier le SBSTA, à poursuivre leur coopération avec le GIEC.

2. Développement des réseaux d'observation du système climatique

La Conférence des Parties,

Rappelant les articles 4.1 g) et 5 de la Convention,

Notant l'importance des activités d'observation, d'analyse et de recherche relatives aux diverses composantes du système climatique,

- 1. Exprime sa gratitude aux organisations intergouvernementales concernées pour les travaux qu'elles ont exécutés, en particulier pour la mise en place de programmes d'observation tels que le Système mondial d'observation du climat (SMOC), le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) et le Système mondial d'observation de la Terre (SMOT);
- 2. Reconnaît la validité des réserves exprimées par les organisations intergouvernementales concernées sur la viabilité à long terme de ces systèmes d'observation;
- 3. Demande instamment aux Parties de mobiliser les ressources nécessaires pour enrayer la dégradation des systèmes d'observation existants et pour soutenir l'exploitation des systèmes d'observation régionaux et mondiaux actuellement mis en place dans le cadre des systèmes SMOC, GOOS et SMOT, grâce à des mécanismes de financement appropriés;
- 4. Prie le SBSTA, avec l'aide du secrétariat et en consultation avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, d'examiner l'efficacité de ces systèmes d'observation et de soumettre ses conclusions à la Conférence des Parties à sa quatrième session.

3. Mise au point et transfert de technologies

La Conférence des Parties,

Rappelant les dispositions du programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 sur le transfert de technologies écologiquement viables adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa dix-neuvième session extraordinaire,

Notant le rôle incombant aux secteurs public et privé dans la mise au point et la diffusion de technologies écologiquement et économiquement viables relatives à l'atténuation du changement climatique, ou à l'adaptation à celui-ci,

Reconnaissant les progrès accomplis par les pays dans la mise en place de l'environnement institutionnel et réglementaire nécessaire pour l'adoption de technologies écologiquement viables, et la nécessité que les Parties poursuivent leurs efforts pour lever les entraves commerciales existantes à la diffusion des technologies,

 ${\it Rappelant}$ ses décisions 13/CP.1 et 7/CP.2 sur le transfert de technologies,

Ayant examiné les rapports intérimaires présentés par le secrétariat de la Convention sur la mise au point et le transfert de technologies,

- 1. Confirme ses décisions 13/CP.1 et 7/CP.2 sur le transfert de technologies;
 - 2. Prie le secrétariat de la Convention :
- a) De poursuivre ses travaux de synthèse et de diffusion de l'information sur les technologies écologiquement viables et sur le savoir-faire en matière d'atténuation du changement climatique ou d'adaptation à celui-ci, notamment en favorisant l'élaboration méthodologique relative aux technologies d'adaptation, en particulier la mise au point d'instruments de décision pour l'évaluation des différentes stratégies d'adaptation, en tenant compte du programme de travail sur les questions méthodologiques approuvé par l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) à sa sixième session (FCCC/SBSTA/1997/6, sect. IV);
- b) De tenir des consultations avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'autres organismes internationaux concernés afin d'obtenir des informations sur leurs moyens et capacités pour soutenir les travaux d'un ou de plusieurs centres internationaux d'information technologique et des centres nationaux et régionaux, de fournir un soutien renforcé aux centres nationaux et régionaux, et de faire rapport au SBSTA et à l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre (SBI) sur les résultats de ses constatations;

- c) D'examiner des études de cas particulières, dans le cadre de ses travaux sur les conditions de transfert des technologies, en se fondant sur l'expérience des Parties, y compris dans le cadre de projets de démonstration, en vue d'évaluer les obstacles à l'adoption et à la mise en oeuvre de technologies et de savoir-faire écologiquement viables, et de promouvoir l'application pratique de ces derniers;
- 3. Prie le SBI d'étudier les solutions possibles de financement d'un ou de plusieurs centres internationaux d'information technologique et pour renforcer le soutien aux centres nationaux ou régionaux;
- 4. Prie le SBSTA de soumettre ses conclusions concernant l'établissement de centres d'information technologique et le renforcement du soutien aux centres nationaux ou régionaux au SBI pour examen;
 - 5. Demande instamment aux Parties :
- a) D'instaurer un environnement favorisant les investissements du secteur privé dans la mise au point de technologies écologiquement viables, et le transfert de celles-ci;
- b) D'améliorer la présentation d'informations dans les communications nationales sur les besoins technologiques et les activités de transfert de technologies, conformément aux principes pertinents adoptés par les Parties.

4. Activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote

La Conférence des Parties,

Remerciant de leur contribution les Parties qui ont communiqué des informations sur les activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote,

Prenant note des progrès réalisés au cours de la phase pilote, tels qu'ils ressortent du rapport de synthèse sur les activités exécutées conjointement (FCCC/SBSTA/1997/12 et Corr.1 et 2, et Add.1) et du document succinct de mise à jour sur les contacts pris et activités menées (FCCC/SBSTA/1997/INF.3),

- 1. Prend note du rapport de synthèse sur les activités exécutées conjointement (FCCC/SBSTA/1997/12 et Corr.1 et 2, et Add.1);
- 2. Confirme sa décision 5/CP.1 sur les activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote;
- 3. Adopte le cadre uniformisé de présentation des rapports (FCCC/SBSTA/1997/4), et *invite* les Parties à présenter leur rapport conformément à celui-ci et à communiquer au secrétariat des informations sur les résultats pratiques de son utilisation pour permettre de le modifier si nécessaire.

Annexe II

Liste des principales questions relatives à la politique devant être traitées dans le troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

La liste ci-après de questions a été établie par les Parties lors d'une réunion informelle tenue avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), étant entendu qu'elle n'était pas limitative. Les Parties ont été invitées à communiquer au secrétariat, avant le 20 janvier 1998, toutes autres informations sur les questions principales de politique à prendre en compte dans le troisième rapport d'évaluation.

1. <u>Propositions générales</u>:

- Evaluer et réduire les facteurs d'incertitude;
- Améliorer et simplifier la présentation des résultats;
- Assurer la diffusion rapide des rapports sous forme imprimée ou par messagerie électronique (si cela est possible);
- Traduction de la littérature, et utilisation de la littérature, dans des langues autres que l'anglais;
- Inclusion d'un index dans le rapport d'évaluation pour en faciliter l'utilisation;
- Amélioration de l'évaluation par réduction des facteurs d'incertitude et indication des limitations s'appliquant aux résultats;
- Présentation des résultats de telle manière que le rapport d'évaluation garde son caractère non contraignant.

2. <u>Demandes s'adressant spécifiquement au GIEC</u>:

- a) Développer et améliorer les scénarios existants en tenant compte des progrès technologiques et des efforts menés par les pays en développement en matière de changement climatique.
- b) Quantifier les implications sociales, économiques et environnementales:
 - de différentes filières de stabilisation dans tous les secteurs;
 - des technologies et des coûts relatifs à celles-ci, et des politiques nécessaires pour mettre en oeuvre des limites, telles que par exemple : 2 °C, 20 cm d'élévation du niveau de la mer, 550 ppmv de concentration de CO₂;

- de variations de divers indicateurs du changement climatique;
- de différents niveaux de concentration des gaz à effet de serre, aux fins de l'interprétation de l'article 2 de la Convention.
- c) Améliorer et actualiser les potentiels du réchauffement du globe (GWP) afin de réduire les facteurs d'incertitude.
- d) Evaluer l'efficacité des systèmes d'observation et de surveillance terrestres, océaniques et par satellite.
- e) Développer et améliorer les méthodes et lignes directrices existantes pour l'évaluation des puits d'absorption des gaz à effet de serre et des autres gaz non encore pris en compte dans l'évaluation du GIEC, tels que le fluorure d'azote.

3. <u>Ouestions relatives à la politique</u> :

- a) Un retard dans l'action aggraverait-il le risque d'évolution non souhaitable, telle qu'un changement rapide ou irréversible du système climatique ?
 - b) En ce qui concerne les questions ayant trait à l'équité :
 - Quelles sont les relations entre émissions historiques et changement climatique futur ?
 - Comment peut-on lever les obstacles au transfert de technologies entre pays développés et pays en développement ?
- c) Quelles sont les solutions technologiques possibles en matière d'adaptation, en particulier les solutions peu coûteuses pouvant être utilisées par les pays en développement ?
- d) Quels sont les coûts respectifs de l'action et de l'inaction face au changement climatique ?
- e) Quels sont les liens entre le phénomène El Niño, les modifications des précipitations régionales et les épisodes météorologiques extrêmes, d'une part, et le réchauffement de la planète, d'autre part ?
- f) Quelles sont les interactions entre le changement climatique et les autres changements environnementaux; quelles implications ont-elles en ce qui concerne l'action au niveau politique; quels en sont les coûts économiques et sociaux ?
- g) Quels sont les points de vue minoritaires les plus courants allant à l'encontre du consensus scientifique en vigueur ?

Annexe III

Documents dont l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique était saisi à sa septième session

Documents établis pour la session

FCCC/SBSTA/1997/7	Ordre du jour provisoire annoté
FCCC/SBSTA/1997/8	Coopération avec les organisations internationales compétentes : surveillance des gaz à effet de serre dans l'atmosphère
FCCC/SBSTA/1997/9	Questions méthodologiques : rapport intérimaire
FCCC/SBSTA/1997/10	Mise au point et transfert de technologies : rapport intérimaire
FCCC/SBSTA/1997/11	Fichier d'experts : enseignements tirés de son utilisation par le secrétariat
FCCC/SBSTA/1997/12 et Corr.1 et 2, et Add.1	Rapport de synthèse sur les activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote
FCCC/SBSTA/1997/13	Deuxièmes communications des Parties visées à l'annexe I de la Convention. Activités des Parties visées à l'annexe II concernant le transfert de technologies
FCCC/SBSTA/1997/INF.3	Activities implemented jointly under the pilot phase
FCCC/SBSTA/1997/INF.5	Development and transfer of technologies. Proposal from a Party: Draft decision regarding the transfer of technologies
FCCC/SBSTA/1997/INF.6	Roster of experts: Nominations to the Roster
FCCC/SBSTA/1997/MISC.6	Conference on the World Climate Research Programme. Report on the Conference
FCCC/SBSTA/1997/L.5	Methodological issues: Draft conclusions
FCCC/SBSTA/1997/L.6	Draft report of the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice on the work of its seventh session

FCCC/SBSTA/1997/14 page 26 Annexe III

FCCC/SBSTA/1997/CRP.3 Second communications from Parties included in

Annex I to the Convention. Activities of Parties included in Annex II related to technology transfer. Comments from experts included on the

Roster

FCCC/SB/1997/6 Communications des Parties visées à l'annexe I de

la Convention : données relatives aux inventaires

et aux projections

Autres documents disponibles à la session

FCCC/CP/1995/7/Add.1 Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa première session, tenue à Berlin

du 28 mars au 7 avril 1995. Deuxième partie

FCCC/CP/1996/15/Add.1 Rapport de la Conférence des Parties sur les

travaux de sa deuxième session, tenue à Genève

du 8 au 19 juillet 1996. Deuxième partie

FCCC/SBSTA/1995/2 Projet de programme de travail

FCCC/SBSTA/1995/3 Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil

scientifique et technologique sur les travaux de sa première session, tenue à Genève du 28 août

au 1er septembre 1995

FCCC/SBSTA/1996/2 Création de groupes consultatifs techniques

intergouvernementaux

FCCC/SBSTA/1996/3 Communications des Parties visées à l'annexe I de

la Convention : rapport sur les directives pour l'établissement des premières communications des

Parties visées à l'annexe I

FCCC/SBSTA/1996/MISC.3 Establishment of Intergovernmental Technical

Advisory Panel(s): Comments from Parties, positions

of the Group of 77 and China, and of the United

States of America

FCCC/SBSTA/1997/4 Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil

scientifique et technologique sur les travaux de sa cinquième session, tenue à Bonn du 25

au 28 février 1997

FCCC/SBSTA/1997/6 Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil

scientifique et technologique sur les travaux de sa sixième session, tenue à Bonn du 28 juillet

au 5 août 1997

FCCC/SBI/1997/17	Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre sur les travaux de sa sixième session, tenue à Bonn du 28 juillet au 5 août 1997
FCCC/SBI/1997/19	Communications des Parties visées à l'annexe I de la Convention : première compilation-synthèse des deuxièmes communications
FCCC/SBI/1997/19/Add.1	Communications des Parties visées à l'annexe I de la Convention : première compilation-synthèse des deuxièmes communications : Additif, tableaux des inventaires des émissions anthropiques et des absorptions et projections jusqu'en l'an 2020
FCCC/SBI/1997/INF.4	Communications from Parties included in Annex I to the Convention. Updated information on greenhouse gas emissions and projections
FCCC/TP/1997/2	Methodological issues: Temperature adjustments
FCCC/TP/1997/3	Adaptation technologies.
